



# cress

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire  
Centre - Val de Loire

## Cahier des charges

### Lot 1

Etude de besoins en formation au bénéfice des porteurs de projet et gestionnaires de Tiers-Lieux en région Centre-Val de Loire

\*\*\*

### Lot 2

Mise en place de journées d'initiation / formation au bénéfice des publics identifiés par l'équipe d'Ambition Tiers-Lieux

## Juin 2023

Présentation de la CRESS et du contexte .....	2
La CRESS.....	2
Le contexte .....	3
Objet de la prestation .....	4
Lot 1 .....	4
Sujets.....	4
Objectifs.....	4
Lot 2 .....	4
Sujets et objectifs.....	4
Modalités de la prestation.....	5
Échéance.....	6
Lot 1 .....	6
Lot 2 .....	6

Compétences spécifiques attendues.....	6
Lot 1 .....	6
Lot 2 .....	6
Communication.....	6
Budget.....	6
Lot 1 .....	6
Lot 2 .....	7
Conditions de règlement .....	7
Lot 1 .....	7
Lot 2 .....	7
Rapport final .....	7
Lot 1 .....	7
Lot 2 .....	7
Évaluation de la mission .....	8
Modalités de l'offre .....	8
Propositions .....	8
Lot 1 .....	8
Lot 2 .....	8
Modalités de remise .....	9
Modalités de sélection.....	9

## Présentation de la CRESS et du contexte

### La CRESS

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées selon des principes autres que la seule lucrativité. Une organisation de l'ESS a pour origine un projet commun mené par des personnes physiques et/ou morales et porté par des valeurs, un mode de gestion interne démocratique et une lucrativité encadrée et limitée.

Les statuts reconnus par la loi comme faisant partie de l'ESS sous forme de coopératives, de mutuelles, d'associations, de fondations et de sociétés commerciales de l'ESS. Elles constituent plus de 10% de l'économie française.

Créée en 2003, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire fait partie du réseau national des CRESS et a pour missions la promotion, le développement et la représentation des entreprises de l'ESS dans les territoires.

En accord avec l'article 6 de la loi Hamon de 2014, elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs :

1. La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire
2. L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises
3. L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises
4. La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire
5. L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres Etats membres de l'Union européenne
6. Dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, le développement et l'animation de la coopération internationale des collectivités concernées en matière d'économie sociale et solidaire

#### Le contexte

Depuis l'année 2021, la CRESS est en charge de la gestion et de l'animation d'un comité de pilotage composé d'acteurs de l'ESS, de Tiers-Lieux et de la Région Centre Val de Loire nommé Ambition Tiers-Lieux (ATL). Ce groupe s'est fixé plusieurs missions au bénéfice des Tiers-Lieux de la région, parmi lesquelles l'identification des besoins en formation des porteurs de projets et gestionnaires de Tiers-Lieux.

La plupart du temps portés par des collectifs citoyens et des associations, les Tiers-Lieux de la région doivent de plus en plus répondre à des sollicitations de publics professionnels (privé, collectivités). Il convient donc de leur proposer des formations leur permettant une montée en compétence afin de faire face à la complexité inhérente de la gestion d'un espace collectif et d'une équipe salariée. Cette montée en compétence doit aussi leur permettre de développer au mieux leurs activités et leurs communautés (in-situ et sur leur territoire d'intervention).

Malgré le travail de terrain mené durant l'année 2022, l'équipe de la CRESS n'a pas pu faire aboutir ce diagnostic de manière satisfaisante. C'est pourquoi il est nécessaire de faire porter cette étude par une équipe professionnelle, aguerrie à la récolte d'éléments au plus près des acteurs de terrain tout en respectant les postures spécifiques inhérentes à la configuration Tiers-Lieux (Ethique, RGPD).

Des besoins ont toutefois été exprimés de la part des acteurs de terrain lors de l'exercice 2022. C'est pourquoi il convient de mettre en place dès le 2e semestre 2023 des journées d'initiation/formation à destination des collectivités territoriales, des porteurs de projets débutants et des porteurs de projet plus confirmés.

## Objet de la prestation

### Lot 1

Mener une enquête auprès des Tiers-Lieux de la région Centre-Val de Loire afin de déterminer les besoins réels en matière de formation, qu'il s'agisse de la gestion d'un espace commun, de la création d'activité ou de l'animation de leurs communautés.

### Sujets

- Gestion et développement d'un espace commun
- Gestion et développement d'une communauté
- Gestion et développement d'activités

### Objectifs

- Déterminer les formations pertinentes pour la communauté des porteurs de projet de Tiers-Lieux quel que soit leur niveau de formation initiale.
- Déterminer les modes/méthodes de formation pertinents au regard des spécificités des publics cibles (temps disponible, distance, moyens disponibles, âge...). Par exemple : formation continue, apprentissage, stages, ateliers de pair à pair, etc.

### Lot 2

Organisation de 4 journées d'initiation/formation à destination des publics suivants :

1. Agents des collectivités territoriales qui démontrent d'un intérêt pour la création d'un Tiers-Lieu sur leur territoire d'intervention
2. Porteurs de projet débutants (opérant au bénéfice d'un collectif citoyen ou d'une association)

3 et 4. Porteurs de projets confirmés (opérant au bénéfice d'un collectif citoyen ou d'une association)

Les 4 journées de formation doivent être organisées dans des Tiers-Lieux de la région Centre-Val de Loire autant que possible.

Les 4 journées de formation doivent être suivie d'une visioconférence de suivi de projet d'au moins 1 heure afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires dans l'application concrète des compétences acquises.

### Sujets et objectifs

Désignation	Publics visés	Durée	Contenu	Objectifs
<b>Ateliers de formation, fonctions support et gestion de projet</b>				

1- Tiers-Lieux, boîtes à outils des territoires	Elus et agents des collectivités territoriales	8h en présentiel + 1h en visio	Découverte de l'écosystème Tiers-Lieux Quelle plus-value sur un territoire ? Conditions d'installation financières et foncières	Faciliter l'accueil d'un projet de Tiers-Lieu par un EPCI. Appréhender les bénéfices et les limites d'un Tiers-Lieu à l'échelle d'un bassin de vie.
2- Bien lancer son projet de Tiers-Lieu	Porteurs de projets débutants	8h en présentiel + 1h en visio	Fédérer et animer une communauté. Identification des besoins et étude de préfiguration. Accès aux aides publiques. Enjeux fonciers.	Poser les bases d'un projet de Tiers-Lieu en communauté de projet. Apprendre à bien communiquer avec les institutions.
3- Gérer un Tiers-Lieux	Porteurs de projets installés	8h en présentiel + 1h en visio	Fonction employeur, gestion financière et administrative	Appréhender les fonctions support de gestion d'un Tiers-Lieux.
4- Animer un Tiers-Lieu	Porteurs de projets installés	8h en présentiel + 1h en visio	Revue sectorielle, animer une communauté, développer son réseau, relations avec les institutions	Approfondir sa connaissance de l'écosystème régional. Consolider les relations institutionnelles. Élargir son périmètre d'intervention.

### Modalités de la prestation

Les deux lots incluent une réunion de lancement de projet, une réunion de suivi à mi-parcours et une réunion de fin de mission, dont les dates sont à déterminer avec l'équipe de la CRESS.

## Échéance

### Lot 1

- La prestation devra commencer le 30 juin 2023 et s'arrêter le 31 octobre 2023
- La collecte de données devra se dérouler du 15 juin 2023 au 31 septembre 2023

### Lot 2

- La prestation devra démarrer le 30 juin 2023 et s'arrêter le 31 décembre 2023

## Compétences spécifiques attendues

### Lot 1

- Compétences techniques : Moyens humains et techniques pour réaliser l'enquête quantitative par questionnaire
- Méthodologie : adéquation de la méthodologie aux secteurs d'activités et aux statuts propres à l'ESS
- Connaissances de l'ESS, des Tiers-Lieux et du monde associatif indispensables

### Lot 2

- Compétences techniques : Moyens humains et techniques majoritairement issus des Tiers-Lieux de la région Centre-Val de Loire
- Méthodologie : adéquation de la méthodologie aux secteurs d'activités et aux statuts propres à l'ESS
- Connaissances de l'ESS, des Tiers-Lieux et du monde associatif indispensables

## Communication

- L'ensemble de la communication liée aux deux actions sont à la charge de prestataire pendant la durée de ces dernières.
- Tous les supports produits durant les deux actions doivent impérativement porter les **logos de la CRESS, de la Banque des Territoires, de la région Centre-Val de Loire et de l'Union Européenne avec la mention "avec le soutien d'Ambition Tiers-Lieux"**.
- Les actions de communication à destination des bénéficiaires des ateliers de formation seront relayées par la CRESS et ATL. Les supports de communication doivent être transmis une semaine minimum avant leur diffusion.

## Budget

### Lot 1

5000€

Il inclut :

- La conception du questionnaire
- La conception de l'échantillon
- La collecte de données
- Le traitement des données
- La rédaction du rapport final
- Une participation à la restitution auprès des partenaires du projet
- Tous frais liées à la réalisation de la présente prestation

## Lot 2

19 000€

Il inclut :

- L'ingénierie pédagogique des formations
- L'organisation complète des journées de formations (sélection des participants, sélection et rémunération des formateurs, sélection et rémunération du lieu d'accueil, promotion et communication auprès des bénéficiaires)
- L'évaluation des stagiaires durant la formation
- Un questionnaire qualité des formations
- Un rapport écrit comprenant les contenus et supports de formation, la liste des stagiaires, les évaluations, questionnaires qualité et CV des formateurs
- Tous frais liés à la réalisation de la présente prestation

## Conditions de règlement

### Lot 1

Le paiement de la mission au prestataire retenu interviendra sur présentation de factures :

- A la signature de la convention (30% du montant total)
- Au rendu du rapport final (70% du montant total)

### Lot 2

Le paiement de la mission au prestataire retenu interviendra sur présentation de factures :

- A la signature de la convention (30% du montant total)
- Au rendu du rapport final (70% du montant total)

## Rapport final

### Lot 1

Le prestataire devra rendre

- Un fichier Excel des données collectées
- Un rapport écrit comprenant :
  - Un rappel de la commande et des objectifs
  - La méthodologie employée dans le cadre de la mission
  - Un calendrier du travail réalisé
  - La présentation du travail réalisé, des résultats obtenus, des conclusions et synthèse des points principaux
  - Tous documents et outils utilisés ou réalisés pendant la mission explicitant l'accompagnement et les résultats

### Lot 2

Le prestataire devra rendre

- Un rapport écrit comprenant :

- Un rappel de la commande et des objectifs
- Une note sur l'ingénierie pédagogique mise en place dans le cadre de la mission
- Un calendrier du travail réalisé
- La présentation du travail réalisé, des résultats obtenus
- Les contenus et supports de formation
- Les listes des participants + copie des feuilles d'émargement
- Un compte rendu des visioconférences
- Les évaluations et questionnaires qualité
- Une brève présentation des lieux accueillant les journées de formation
- La liste des formateurs
- Tous documents et outils utilisés ou réalisés pendant la mission

### Évaluation de la mission

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs :

- Le respect de la commande et des échéances
- La disponibilité, l'adaptabilité, la qualité du contact et des échanges
- Le nombre de stagiaires formés
- Les résultats des évaluations et questionnaires qualité

### Modalités de l'offre

Propositions

#### Lot 1

La proposition d'intervention devra comporter les éléments suivants :

1. Les prescriptions méthodologiques :

- Une note méthodologique détaillant les étapes de l'enquête quantitative et les modalités de collecte de données

2. Une planification de l'étude :

- Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'enquête par questionnaire
- Le détail du nombre de journées ainsi que le nombre d'heures par jour ou demi-journée
- Un budget détaillé de l'enquête, du traitement, de la rédaction ainsi que la possibilité de se déplacer sur le terrain
- Si des déplacements sur le terrain sont nécessaires, le détail du nombre d'heures par jour ou demi-journée

#### Lot 2

La proposition d'intervention devra comporter les éléments suivants :

- Un calendrier prévisionnel de la réalisation de l'action
- La liste des formateurs pressentis
- Le contenu et objectifs des 4 journées de formation
- Un budget détaillé de l'ingénierie pédagogique, du temps d'organisation et des journées de formation



- Si des déplacements sur le terrain sont nécessaires, le détail du nombre d'heures par jour ou demi-journée

### Modalités de remise

La proposition devra être adressée par mail à Simon Laurent – Chef de projet Tiers-Lieux à la CRESS Centre-Val de Loire : [s.laurent@cresscentre.org](mailto:s.laurent@cresscentre.org)

Date limite de dépôt : 30 juin 2023

### Modalités de sélection

Les critères d'appréciation des propositions seront :

- Le respect des délais
- Le respect des conditions géographique de recrutement des formateurs et des lieux de formation
- La pertinence de la réponse (méthodologie, livrables matériels ou immatériels)
- Le coût de la prestation (respect du budget, détail des coûts et des frais afférents)

La sélection se fera sur la base de propositions écrites